



Improving Economic and Social Impact of Rural Electrification (IMPROVES-RE)

*Amélioration de l'impact social et économique de l'électrification rurale
BURKINA FASO, CAMEROUN, MALI et NIGER*



Journée multisectorielle Mali, 26 juillet 2005

Atelier Planification, 27-29 juillet 2005

-D1-

RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION DE BAMAKO SUR LE THEME : "PLANIFICATION DE L'ELECTRIFICATION RURALE" Bamako, du 26 au 29 juillet 2005

Projet cofinancé par le Programme COOPENER de la Commission Européenne



Coordination européenne

Innovation Energie Développement (IED)

2, chemin de la chaudière

69340 Francheville – France

Tél. + 33 4 72 59 13 20, Fax : + 33 4 72 59 13 39

ied@ied-sa.fr - www.ied-sa.fr

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	3
2. SYNTHÈSE DES TRAVAUX ET POINTS SAILLANTS	4
2.1 JOURNÉE MULTISECTORIELLE MALI	4
2.1.1 <i>Objectifs et profil des participants</i>	<i>4</i>
2.1.2 <i>Débat sur l'échange de données : tableau récapitulatif</i>	<i>5</i>
2.2 ATELIER DE FORMATION SUR LE THÈME DE LA PLANIFICATION.....	6
2.2.1 <i>Etat d'avancement dans chaque pays.....</i>	<i>6</i>
2.2.2 <i>Présentation de modèles de planification</i>	<i>6</i>
2.2.3 <i>Vers un modèle alternatif.....</i>	<i>7</i>
2.2.4 <i>Orientations pour le choix des zones pilotes</i>	<i>9</i>
3. PRINCIPALES CONCLUSIONS	11
3.1 TRAVAIL A FAIRE DANS CHAQUE PAYS.....	11
3.2 PRÉPARATION D'UNE NOTE MÉTHODOLOGIQUE	11

ANNEXES

- Programmes, présentations et listes des participants :
 - Journée multisectorielle Mali
 - Atelier sur le thème de la planification

1. INTRODUCTION

Le présent rapport concerne l'atelier de formation sur le thème de la planification intégrée de l'électrification rurale, avec amélioration de l'impact social et économique, tel que prévu dans le cadre du groupe d'activités n°6 "formation et renforcement des capacités". Il s'agit du premier livrable (D1) conformément au contrat EIE/04/133/S07.40682 entre la Commission Européenne et le Consortium IED, ETC et RISOE.

Le cœur de la problématique du programme IMPROVES-RE consistant en l'élaboration d'une approche alternative de planification de l'électrification rurale induisant un meilleur impact social et économique, cette formation avait pour objectifs :

- Une mise à plat des pratiques actuelles de planification, dans une optique à la fois de formation et d'échange d'expériences,
- Une introduction au modèle alternatif qui sera développé dans le cadre de IMPROVES-RE,
- Un brainstorming sur les critères de choix des zones pilotes qui feront l'objet d'un développement de projets dans chaque pays.

Conformément au programme générique de travail (Annexe 1), les débats ont été construits autour des axes suivants :

- Revue des méthodes de planification nationale,
- Limites des planifications conventionnelles,
- TRI et dimension multisectorielle,
- Analyse multicritères pour renforcer les synergies multisectorielles.

L'atelier s'est tenu à Bamako du 27 au 29 juillet 2005, précédé par une journée sur le thème de la coordination multisectorielle au Mali, organisée par l'AMADER, partenaire institutionnel du programme IMPROVES-RE au Mali, le 26 juillet 2005.

L'atelier a bénéficié de la participation des trois partenaires européens (IED, ETC et RISOE), des structures nationales partenaires du programme IMPROVES-RE en charge de la planification rurale¹ et des cinq bureaux d'études sous-traitants africains².

¹ DGE et FDE (Burkina Faso), AER (Cameroun), AMADER (Mali), DE-ENR (Niger)

² EDENE (Burkina Faso), EED (Cameroun), ICD (Mali), CEH-Sidi (Niger), SOPIE-Business Unit (Côte d'Ivoire)

2. SYNTHÈSE DES TRAVAUX ET POINTS SAILLANTS

2.1 Journée multisectorielle Mali

2.1.1 Objectifs et profil des participants

Saisissant l'opportunité de l'atelier de formation, une journée d'information sur le programme IMPROVES-RE et sur les enjeux et mécanismes d'échanges des données multisectorielles a été organisée par l'AMADER, partenaire institutionnel du programme IMPROVES-RE au Mali, au profit du Comité national multisectoriel énergie.

Il s'agissait également du lancement des bases de la mise en place d'une équipe nationale de suivi du programme IMPROVES-RE au Mali, conformément à la sous-tâche 1.2 du groupe d'activités n°1.

Le Mali étant, des quatre pays impliqués dans le programme IMPROVES-RE, celui où la mise en place opérationnelle d'un Comité multisectoriel semble la plus avancée, cette journée organisée avec la présence - en tant qu'observateurs - des représentants des trois autres pays avait également une dimension pédagogique et d'échanges d'expériences. Les objectifs visés par cette journée étaient :

- La présentation des objectifs de COOPENER/IMPROVES-RE,
- La présentation de la méthodologie IMPROVES-RE,
- La présentation par chaque institution membre du Comité multisectoriel de l'état de son système d'information (données disponibles, logiciel utilisé, fréquence de mise à jour),
- L'exposé de l'intérêt de chaque institution pour un partage d'information avec IMPROVES-RE et avec l'AMADER,
- L'initiation d'un débat sur les modalités d'échange d'informations et d'expériences.

La journée multisectorielle Mali a vu la participation des institutions maliennes suivantes, en plus de l'AMADER et du Bureau d'études Ingénieurs Conseils pour le Développement (ICD), chargés de la coordination du programme IMPROVES-RE au Mali :

1. La Direction Nationale de l'Industrie (DNI/MIC),
2. L'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT/MATCL),
3. La Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN),
4. La Direction Nationale de la Santé (DNS/DHPS),
5. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM),
6. Le Conseil de Concertation et d'Appui aux ONG (CCA-ONG),
7. L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM),
8. L'Association Malienne pour la Protection de l'Environnement et les Energies Renouvelables (AMPERE),
9. L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali (APCMM),
10. La Direction Nationale de la Promotion Féminine (DNPF),
11. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP/MEF).

Après une première demi-journée introductive consacrée à une présentation générale du programme IMPROVES-RE, une présentation des articulations de ce programme avec les activités de l'AMADER et un historique de la naissance du Comité multisectoriel, la seconde partie de la journée a permis d'aborder la mise en place de l'équipe nationale de suivi du programme.

A l'issue d'une présentation des missions de cette équipe et des modalités d'organisation telle que prévues de façon générique à l'annexe 1 du contrat, les membres du Comité ont participé à un débat sur les mécanismes de partage durable de l'information. Les principaux résultats de cette discussion sont consignés dans le tableau de la page suivante.

2.1.2 Débat sur l'échange de données : tableau récapitulatif

STRUCTURE	Existence SI ?	SI informatisé ?	Données disponibles	Niveau de collecte	Qui produit l'information	Format des données	Fréquence de mise à jour	Logiciels utilisés	Intérêt pour le partage
Direction promotion de la femme, de l'enfant et de la famille	Direction d'information sur la femme Division pour l'enfant	Oui	Indicateurs Santé (mortalité, ...), Education (taux d'alphabétisation, ...)	Régional, national	Direction régionale				Oui
SANTE	Système d'Information Sanitaire (SIS): recueil, traitement	Oui	Taux de mortalité, de prévalence, etc.	CSCOM - Centre de santé de référence - Direction régionale - Direction nationale	CSCOM - Centre de santé de référence - Direction régionale - Direction nationale		Chaque mois - Format standardisé (du CSCOM à la région) Chaque trimestre de la région au niveau national Accessible annuellement au niveau de la Cellule de planification de façon désagrégée	Logiciel contrôle de la qualité de l'eau: qui va jusqu'au point d'eau	Oui
ANICT Financement des investissements des collectivités	Oui	Oui	Infrastructures Coordonnées GPS des équipements financés (classes, forages, mairies, ...)	Direction régionale Localisé (GPS)	ANICT	MAPINFO	Au fur et à mesure des investissements financés par l'ANICT	MAPINFO	Oui
DNCT (Direction Nationale des Collectivités Territoriales) Tutelle de l'ex Mission de décentralisation et de réformes institutionnelles									Oui
CCN/CCC (Cellule de Coordination Nationale/Centre de Conseil Communal)	Oui, Base OISE	Oui	Situation des infrastructures, Réalisations de la Collectivité Population, activités, monographie, etc.	Commune	CCN			Base OISE (Outil Informatisé de Suivi Evaluation)	Oui
DNCN	Bulletin de surveillance active	Fichiers WORD				WORD Cartes "papier"	Trimestrielle		Oui
CSLP	DEVInfo: base de données et SIG national - en construction (projet de 2 ans) - Disponible dans une année	Oui (en construction)	Mise à niveau des indicateurs socioéconomiques et diffusion Année 2000: année de référence 46 indicateurs pour le suivi du CSLP 61 pour le suivi des OMP Existence d'indicateurs "énergie"	Collecte des données au niveau REGIONAL Direction nationale de la statistique (Cellule de coordination) - 18 Départements sectoriels constitués de 39 points focaux sectoriels dans les ministères	Collecte des données au niveau REGIONAL Direction nationale de la statistique (Cellule de coordination) - 18 Départements sectoriels constitués de 39 points focaux sectoriels dans les ministères		Annuelle	DEVInfo basé sur CHILDInfo (UNICEF)	Oui
AMADER	Système de suivi: gestion des opérateurs + indicateurs sur les subventions, le nombre d'abonnés, villages électrifiés, subventions par abonnés, etc.	Oui, EXCEL	gestion des opérateurs + indicateurs sur les subventions, le nombre d'abonnés, villages électrifiés, subventions par abonnés, etc.	Localité	AMADER	EXCEL	Au fur et à mesure des projets	EXCEL	Oui
	Support complet d'information (SIG)	Oui	Liste des 12000 localités géoréférencées, population géo, communes géo, découpage administratif, villages AMADER, types de technologies utilisées par localité, réseau routier (routes, pistes), réseau hydro, projets ER existants	Localité	AMADER	MAPINFO	Alimentée au fur et à mesure des activités de l'AMADER	MAPINFO	

2.2 Atelier de formation sur le thème de la planification

2.2.1 Etat d'avancement dans chaque pays

L'Atelier de Bamako a été l'occasion d'un état d'avancement du projet dans chaque pays. En plus de la séance introductive en plénière sur la situation en matière de collecte des données multisectorielles, chaque pays a fait l'objet d'un point approfondi restreint aux membres du consortium européen concernés³, au partenaire institutionnel et au sous-traitant dans le pays, en marge des travaux de l'atelier. Ces séances ont été l'occasion d'un recadrage de l'activité de collecte des données et d'une prise en compte de contraintes diverses exprimées par les acteurs des différents pays sur les conditions de mise en œuvre du projet.

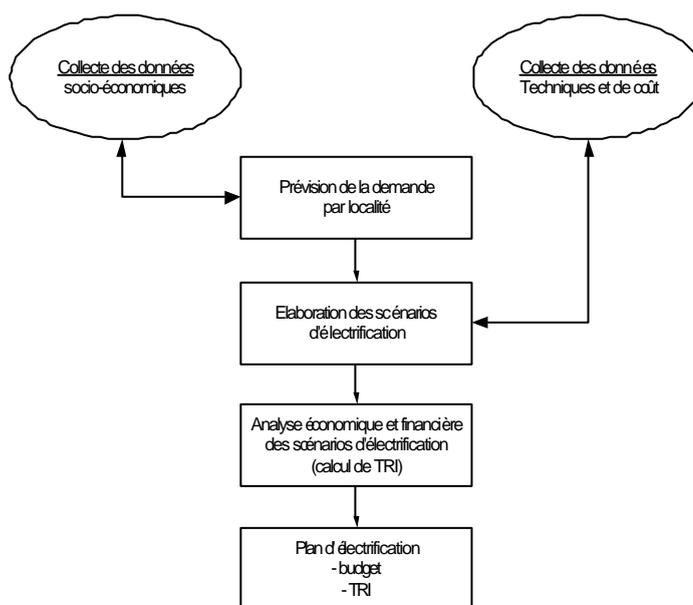
2.2.2 Présentation de modèles de planification

La démarche adoptée a été celle d'une approche pédagogique par l'exemple, introduisant les débats par des cas concrets de schémas de planification mis en œuvre dans des pays africains. Il s'agissait à travers ce choix didactique à la fois d'analyser les pratiques actuelles et de mettre en évidence le chemin critique des différents modèles de planification. Les discussions ont ainsi été alimentées par les présentations suivantes :

- Le modèle burkinabé de planification, à travers un exposé du RISOE sur le Plan National d'Electrification (PNE),
- Le modèle ivoirien de planification, à travers un exposé de la SOPIE,
- Le modèle nigérien, à travers un exposé de IED sur la stratégie nationale d'électrification rurale pour la période 2005-2020,
- Le modèle malien de planification des investissements d'électrification rurale sur la période 2005-2019, à travers un exposé de l'AMADER,
- Les modèles de planification locale concertée et de mobilisation des acteurs locaux, à travers un exposé de ETC.

Au-delà de l'intérêt suscité par les différentes hypothèses sous-jacentes à chaque modèle, les échanges qui ont suivi les différentes présentations ont permis d'explorer les principales thématiques abordées par les modèles de planification, à savoir :

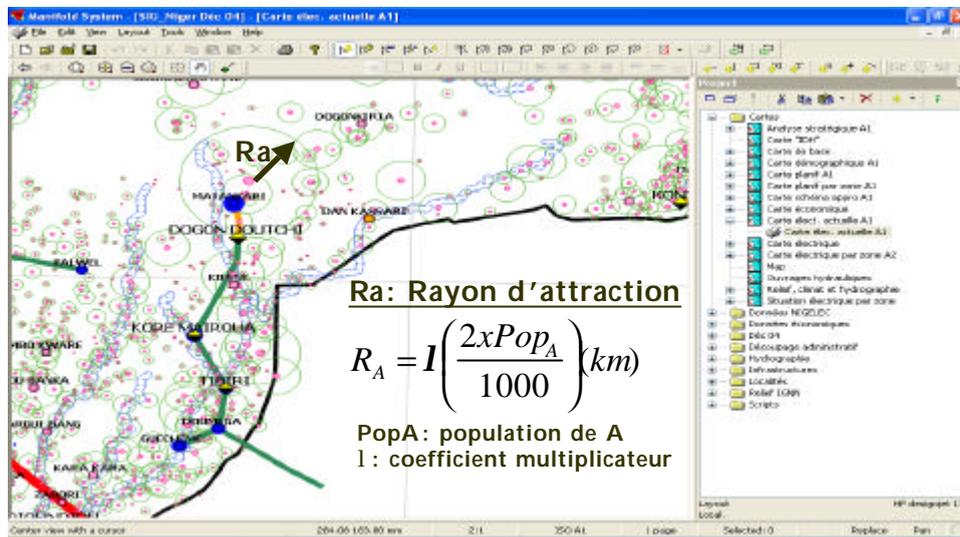
- **La prévision de la demande**, qui s'appuie sur la collecte de données socioéconomiques,
- **L'élaboration des scénarios d'électrification**, qui requiert la collecte de données techniques et de coûts,
- **L'analyse économique et financière des scénarios d'électrification**, basée sur un calcul de TRI,
- **L'élaboration du Plan d'électrification** basée sur une classification des localités selon leur TRI et permettant d'établir un budget sur l'horizon défini.



³ IED, ETC et RISOE au Burkina Faso, IED au Cameroun, IED et ETC au Mali, IED et RISOE au Niger.

Les débats ont particulièrement mis en évidence le poids du TRI dans le choix des sites et la programmation des investissements, ouvrant ainsi la voie à une réflexion sur l'amélioration de l'impact social et économique des projets ainsi définis.

L'introduction dans les modèles ivoiriens et nigériens d'une notion économique de "**rayon d'attraction**" a notamment servi de base à des échanges sur les dimensions économiques, financières et géographiques des modèles de planification.

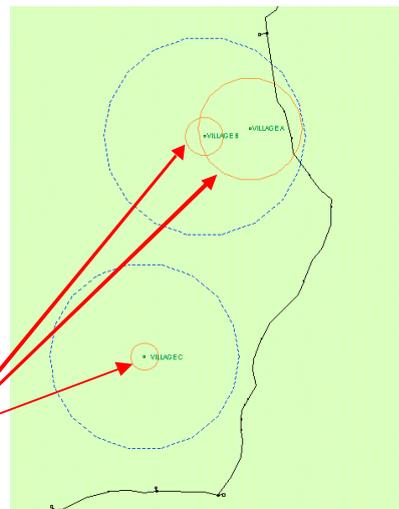
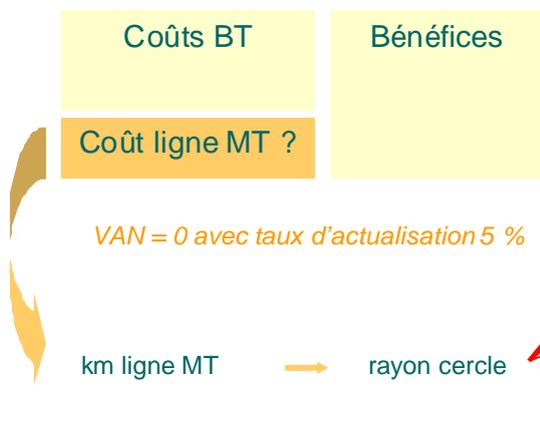


Représentation de s cercles d'attraction (en vert)

Modèle nigérien : le rayon d'attraction est le résultat d'une analyse technico-économique. Il s'agit de la longueur de ligne MT qui peut être "supportée" par une localité dans le cadre d'un projet rentable pour un opérateur privé : VAN de 10% et taux d'actualisation de 7%

Le rayon est corrigé par un facteur multiplicatif λ qui fait référence au statut administratif de la localité et permet de booster les chefs-lieux d'unités administratives

■ Méthode des Cercles d'attraction



Modèle ivoirien : le rayon d'attraction est obtenu par une analyse technico-économique qui permet de déterminer la longueur de ligne MT qui annule la VAN avec un taux d'actualisation de 5%

Cette notion de rayon d'attraction, très proche dans les deux modèles, est apparue comme une bonne clé d'entrée pour une prise en compte et une amélioration de l'impact économique et social dans les modèles de planification de l'électrification rurale.

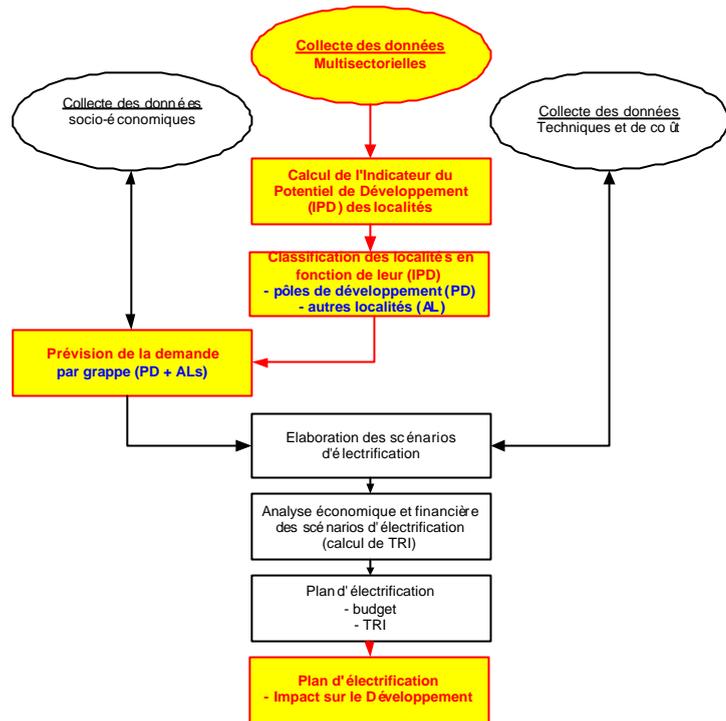
2.2.3 Vers un modèle alternatif

S'appuyant sur les débats qui ont suivi les modèles de planification mis en œuvre dans différents pays et en particulier sur les vives discussions engendrées par les échanges sur les limites des schémas actuels en terme d'impact socio-économiques, cette session a servi de base introductive à un modèle alternatif tel qu'envisagé dans le cadre du programme IMPROVES-RE.

Partant de la structuration des modèles actuels, un schéma alternatif a été proposé et a fait l'objet de discussions avec l'ensemble des participants.

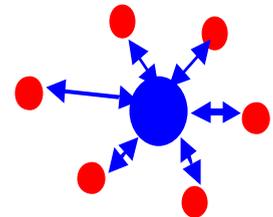
La problématique étant celle d'une meilleure prise en compte de données multisectorielles dans la planification de l'électrification rurale, le schéma alternatif prévoit tout particulièrement :

- Une phase initiale de collecte de ces données multisectorielles,
- Un module de calcul d'un paramètre clé, **l'Indicateur du Potentiel de Développement (IPD)** d'une localité. L'IPD est construit sous le prisme de l'Indice du Développement Humain, qui mesure la pauvreté selon trois composantes : santé, éducation, revenus.
- Un module de classification des localités en fonction de leur IPD avec l'introduction du concept de "**Pôle de Développement (PD)**".
- Un module de Prévion de la demande à l'échelle des **grappes** constituées par les Pôles de Développement et les localités satellites associées (AL)



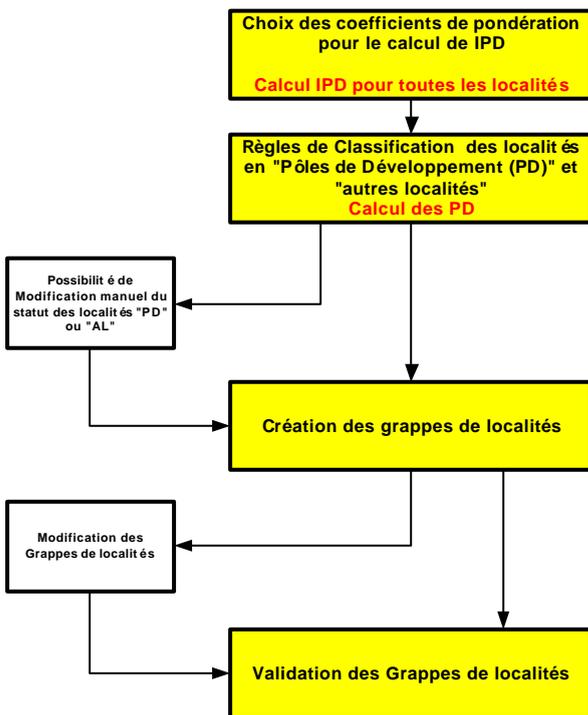
En faisant ainsi le choix volontariste d'une classification préalable des localités sur la base de l'indicateur IPD, à cette étape de la réflexion, la plus-value de la démarche alternative s'exprime davantage en terme d'**aménagement du territoire**.

En effet, si elle ne remet pas en cause l'approche traditionnelle de planification basée sur le TRI, il s'agit clairement d'une évolution de l'unité d'analyse. Avec l'approche proposée, celle-ci évolue de la localité à une grappe de localités, "centrée" autour d'un pôle de développement.



Cet aménagement du territoire doit faire référence à la situation actuelle (état des équipements) mais aussi aux projections, et suppose donc une vision prospective partagée entre plusieurs acteurs multisectoriels.

Il s'agit d'optimiser les ressources disponibles pour l'électrification rurale, et plus globalement pour le développement des infrastructures en milieu rural, en maximisant l'impact des projets d'électrification sur la lutte contre la pauvreté et le développement socio-économique.



Au-delà de l'approche globale ainsi proposée, la prochaine étape consiste à préciser le contenu des concepts, en particulier les terminologies, la définition des paramètres de l'IPD et leurs pondérations. Cette étape ne pourra raisonnablement être abordée qu'avec en filigrane la question de la disponibilité des données. Elle dépendra donc nécessairement des réalités propres à chaque pays impliqués dans le programme IMPROVES-RE. D'autant plus qu'au-delà de la disponibilité des données, il s'agit d'un choix d'aménagement du territoire qui ne relève pas seulement de critères technico-économiques.

2.2.4 Orientations pour le choix des zones pilotes

Le Groupe d'activités GA3 de IMPROVES-RE prévoit le développement de plans locaux d'électrification multisectorielle sur la base de la méthodologie de planification qui sera élaborée. Bien que placé sous la responsabilité de chaque pays, le choix de cette zone pilote devra obéir à un minimum de critères pour satisfaire aux objectifs du programme. Tel qu'indiqué à l'annexe 1 du document de programme IMPROVES-RE, il s'agira au minimum :

- (i) De l'intérêt porté par les acteurs locaux pour une telle démarche,
- (ii) Du potentiel des énergies renouvelables dans la zone,
- (iii) Des perspectives de montage d'un projet d'électrification rurale à fort potentiel dans la région
- (iv) De la disponibilité des données nécessaires aux différentes analyses.
- (v) De la taille démographique du territoire envisagé : au moins 200 000 habitants.

Sachant que l'identification de cette zone doit intervenir à l'issue du premier semestre du programme, l'atelier de Bamako a été l'occasion de lancer un brainstorming avec les partenaires institutionnels pour guider leur choix.

Après une présentation introductive par le Consortium, les débats ont permis d'arrêter les principes suivants :

- **But** : la zone pilote doit permettre de tester l'approche de planification intégrée pour un impact social maximal de l'électrification (1) en prenant en compte les indicateurs IPD, (2) en identifiant et en prenant en compte la réalité des pôles de développement, (3) en intégrant une approche multi-acteurs,
- **Exigences pratiques**: la zone pilote doit avoir une dimension pratique et opérationnelle mesurables, à travers (1) son accessibilité physique (distance, routes praticables), (2) le consentement des décideurs politiques, (3) la motivation des autorités locales, (4) l'existence d'une plate-forme multisectorielle active ou d'une structure équivalente,
- **Considérations pratiques** : la zone pilote (1) doit être en adéquation avec le découpage administratif du pays (province, département, district, région, etc.), (2) ne doit pas déjà faire l'objet d'études sur l'électrification rurale, (3) ne doit pas faire l'objet de fortes sensibilités politiques / sociales,
- **Considérations socioéconomiques**: le choix de la zone pilote devra s'appuyer sur des critères socioéconomiques tels que l'incidence de pauvreté en terme d'IDH, (2) les perspectives pour le développement durable, (3) le potentiel économique, (4) une structure démographique représentative, (5) la présence d'organisations sociales et/ou communautaires (ONG, associations, coopératives), (6) le potentiel d'investissements énergétiques, (7) l'existence d'investisseurs intéressés, (8) les technologies énergétiques envisagées (ou priorisées), (9) le taux de pénétration / d'électrification escompté,
- **Synergies**: la zone pilote devra permettre des synergies (1) avec d'autres projets de développement, (2) avec d'autres stratégies sectorielles (zones prioritaires), (3) avec des stratégies de développement local (exode, croissance économique,...).

Par ailleurs, le débat a permis d'aborder d'autres sujets pratiques :

- La question d'une dimension comparative transversale : faut-il envisager des zones pilotes similaires dans les 4 pays ou doit on au contraire accentuer les différences ? A titre d'exemple, le Cameroun offre sur un plan technologique et du fait d'un écosystème équatorial spécifique, un potentiel spécifique de développement de la petite hydroélectricité, qui oriente à priori le choix de la zone pilote dans la partie sud de son territoire.
- Le risque de créer des attentes non satisfaites dans la zone pilote, du fait que le programme IMPROVES-RE ne prévoit pas d'investissements physiques. Le choix de la zone pilote doit se faire dans la perspective d'investissements effectifs dans le cadre de

financement nationaux et/ou internationaux. La perspective de l'Initiative Energie de l'Union Européenne peut servir de co-financement.

- La nécessité pour l'équipe de projet de respecter un juste équilibre entre la démarche théorique (élaboration du modèle de planification technico-économique) et le travail de terrain (en particulier, la mise en place de mécanismes de coordination à l'échelle nationale et régionale, et élaboration des plans locaux d'électrification rurale dans les quatre pays).

3. PRINCIPALES CONCLUSIONS

3.1 Travail à faire dans chaque pays

A l'issue de l'atelier de Bamako, les grands principes du modèle alternatif de planification de IMPROVES-RE ont donc été définies. Une ébauche de synthèse a permis de clarifier les prochaines étapes, centrées sur l'élaboration par chaque pays d'une grille d'analyse multicritères adaptée à son contexte et reposant sur les deux groupes d'activités suivants :

1. Définition et calcul des IPD dans chaque pays :

- Amendement/proposition des critères/indicateurs dans le tableau IPD,
- Pondération des critères, avec des poids compris entre 0 et 1,
- Mise à jour du tableau IPD idéalement après concertation avec les institutions nationales de planification rurales et/ou les comités multisectorielles,
- Calcul de l'IPD selon la formule $IPD = S(\text{poids} * \text{valeur}) / \text{nombre des indicateurs}$.,
- Choix des localités « décrétées » d'office Pôle de développement (PdD), telle que les chefs-lieux d'unité administrative,
- Indication de la population minimale des PdD's (exemple: 1000 habitants)

2. Utilisation des IPD.

- Lorsque la donnée existe, les 4 pays décident chacun d'un nombre minimal de « PdD's » par région, en fonction de l'indice de pauvreté.
- L'IPD est utilisé pour la classification des villages en fonction de leur potentiel de développement.
- Utilisation de l'IPD comme facteur correctif du rayon d'attraction économique⁴ d'une localité (min=0% max=100%).

Ci-dessous un exemple de tableau reprenant une grille de calcul de l'IPD.

Secteur	Indicateur	Burkina Faso	Cameroun	Mali	Niger	Exemple des valeurs	Exemple village
Activités économique	Poids					0,5	0,5
	Marché hebdomadaire					1	1
	Marché occasionnelle					0,5	0,5
	Aucun marché					0	0
Education	Poids					0,3	0,3
	Ecole secondaire ++					1	1
	Ecole primaire					0,5	0,5
	Aucun écoles					0	0
Centre de santé	Poids					0,4	0,4
	Maternité +					1	1
	Dispensaire					0,5	0,5
	Aucun					0	0
Route d'access	Poids					0,4	0,4
	Accessible toute l'année					1	1
	Accessible partiel					0,5	0,5
	Aucun					0	0
Adduction en eau potable	Poids					0,3	0,3
	Forage motorisé					1	1
	Point d'eau manuelle					0,5	0,5
	Distanté					0	0
Grandeur des grappes	Poids					0,2	0,2
	>=5 villages plus proche que 5 km					1	1
	2-4 villages plus proche que 5 km					0,5	0,5
	0-1 villages plus proche que 5 km					0	0
Developpement	Poids					0,2	0,2
	Des programme exist					1	1
	Pas des programmes					0	0
Taux croissance population p.a.	Poids					0,3	0,3
	> 5%					1	1
	3 - 5 %					0,6	0,6
	1 - 3%					0,3	0,3
	0 - 1%					0	0
						IPD d'exemple village =	33%

3.2 Préparation d'une note méthodologique

En complément de ce rapport d'atelier, il a décidé qu'une note méthodologique reprenant notamment les différents concepts et les objectifs à court terme soit préparée par le Consortium en septembre 2005, afin de faciliter le travail de terrain dans les différents pays. Cette note méthodologique sera intégrée au rapport D3, consacré plus généralement à la collecte des données multisectorielles et à la mise en place du Système d'Information Géographique.

⁴ Voir présentations sur les stratégies d'électrification au Niger et en Côte d'Ivoire

ANNEXES

- **PROGRAMMES, PRESENTATIONS ET LISTES DES PARTICIPANTS :**
 - Journée multisectorielle Mali
 - Atelier sur le thème de la planification